

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PERTURBATION DE LA CIRCULATION DANS LE BOURG DU GOSIER CHANTIER DE LA SEMSAMAR

LE GOSIER, 29 OCTOBRE 2018 — La circulation sur le boulevard Général de Gaulle sera perturbée à compter du 5 novembre et ce, pendant 18 mois. En cause, un chantier de programme immobilier de la Semsamar, visant la construction de 22 logements locatifs sociaux et de 2 commerces, qui a démarré au bourg du Gosier. La démolition des maisons concernées par le projet a débuté le 15 octobre dernier.

Les travaux de terrassements seront effectifs à compter **du lundi 5 novembre au matin**. Une partie du trottoir sera ainsi utilisée par les engins de travaux. Le terrain de la Semsamar sera clôturé afin de restreindre l'espace libre qui sert quotidiennement au stationnement des véhicules.

Ces travaux risquent d'impacter fortement la circulation dans le bourg aux heures de pointe, car les parents d'élèves y stationnent régulièrement pour déposer leur enfants dans les écoles situées à proximité.

Pour informer du démarrage de l'opération, de l'organisation du chantier et des contraintes qui y sont liés, une réunion publique d'information s'est tenue ce lundi 29 octobre 2018, à 11h, sur site, près des pompes funèbres Duhamel, en présence des représentants de la semsamar, du service de l'Urbanisme de la ville et des riverains limitrophes concernés par le projet.

A noter que divers moyens de communication ont été mis en place :

- Une lettre d'information a été envoyée aux riverains du bourg qui seront impactés par la gêne occasionnée en terme de circulation.

- Un communiqué de presse a été diffusé à l'intention de l'ensemble de la population, sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux.
- L'information sera également communiquée aux parents d'élèves qui empruntent le boulevard Général de Gaulle